

# Perspectives

Apériodique – n°24/155 – 5 juin 2024

## ROYAUME-UNI – Élections générales 2024

### Le Labour entre ambitions et réalité

- Les Britanniques sont appelés aux urnes le 4 juillet prochain pour des élections générales anticipées. Les sondages suggèrent une victoire du Parti travailliste susceptible de lui conférer une large majorité à la Chambre des communes.
- Le Labour affiche une nouvelle philosophie où le mot d'ordre est la sécurité (les « securonomics ») : stabilité économique, sécurité nationale et sécurité des frontières. Sur le plan intérieur, il envisage des réformes d'envergure portant sur l'offre mettant plus particulièrement l'accent sur l'investissement privé. Le concept de partenariat avec les entreprises est au cœur de son ambition d'une stratégie industrielle de long terme.
- Sur le plan extérieur, le Labour essaiera de négocier une relation plus étroite avec l'Union européenne, probablement en contrepartie d'une collaboration accrue dans la défense et la sécurité européenne.
- En termes de politique budgétaire, le Labour est déterminé à respecter la règle qui consiste à faire baisser le ratio de dette publique sur PIB à l'horizon de cinq ans (2028-29) et s'engage à emprunter uniquement pour financer une hausse de l'investissement public.
- Dans les premiers mois suivant son élection, le Labour sera sans doute tenté d'annoncer un léger assouplissement budgétaire via une hausse des dépenses publiques, aussi bien en capital que courantes. Ces dernières devront inévitablement être financées par des hausses d'impôts ou de taxes, même si le Labour continue d'exclure toute hausse des impôts principaux.
- À moyen et long termes, si le Labour remplit ses promesses de stabilité, de capacités d'offre accrues et de relations plus étroites avec l'UE, alors il pourra bénéficier d'une marge de manœuvre plus importante et envisager une politique budgétaire moins restrictive.

#### Vers un gouvernement travailliste, le premier depuis 2010

##### *Des élections plus anticipées qu'attendu*

De manière tout à fait inattendue, le Premier ministre britannique Rishi Sunak a annoncé, le 22 mai dernier, que les prochaines élections générales auraient lieu le 4 juillet prochain. Ce seront les premières élections depuis 1945 qui se tiendront au mois de juillet. Les observateurs de la politique britannique tablaient plutôt sur des élections à l'automne prochain. Rishi Sunak avait lui-même indiqué il y a plusieurs mois que « *son hypothèse de travail était des élections au cours de la seconde moitié de l'année* ». Le 4 juillet paraît suffisamment tôt pour que le Parti conservateur puisse tenter de rattraper le retard considérable qu'il présente par rapport au Labour dans les intentions de vote, retard qui ressort à plus de 20 points dans les sondages.

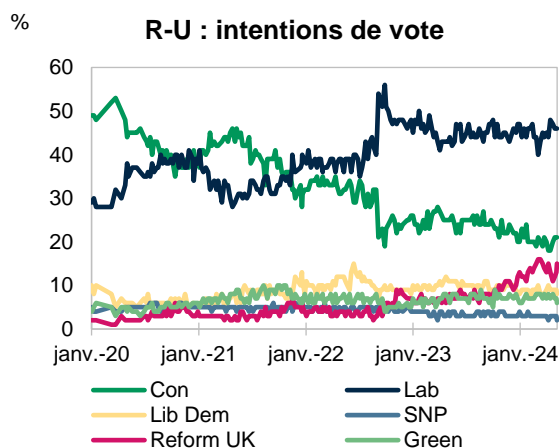
En appelant à des élections anticipées, Rishi Sunak se ferme la possibilité de bénéficier d'une amélioration éventuelle des conditions économiques ou des baisses de taux à venir. Surprendre le Labour est probablement le pari qu'il fait mais, au fond, il est surtout possible que Rishi Sunak cherche à capitaliser sur les quelques bonnes nouvelles conjoncturelles récentes : la sortie de récession de l'économie au premier trimestre avec un rebond du PIB plus fort que prévu (+0,6% en variation trimes-

trielle) et la baisse de l'inflation (2,3% en avril) à un niveau que Rishi Sunak a qualifié de « normal ».

Cela étant dit, la décision du Premier ministre est tombée le jour même de la publication des [chiffres d'inflation d'avril](#) qui ont réservé de très mauvaises surprises et ont provoqué un report supplémentaire des anticipations de baisse de taux de la BoE. Des taux plus élevés pour plus longtemps seraient mal perçus par les électeurs et contribueraient à une détérioration des marges de manœuvre budgétaires, déjà très restreintes.

### **Les sondages suggèrent une victoire écrasante du Labour et une large majorité au parlement**

Les sondages sur les intentions de vote suggèrent une victoire massive du Labour qui bénéficierait d'une large majorité au parlement. Selon YouGov par exemple, le dernier sondage en date (publié le 30 mai) attribue aux Conservateurs 21% des intentions de vote et 46% au Labour. Le leader du Labour, Keir Starmer, est perçu, et de loin, comme le plus probable prochain Premier ministre. Bien évidemment, l'incertitude est grande et beaucoup de choses peuvent encore se passer d'ici là, mais à ce jour les sondages suggèrent une majorité solide au Labour à la Chambre des communes<sup>1</sup>. Ce serait déjà un élément positif pour le Royaume-Uni, après la longue période d'instabilité politique de ces dernières années. De même, une large majorité garantirait le vote des projets de réforme du Labour sans subir les pressions des factions de gauche.



### **Le programme économique du Labour : les « securonomics »**

En attendant que les partis politiques publient leurs programmes électoraux officiels, que savons-nous des ambitions et des promesses du Labour à ce

<sup>1</sup> Selon les premières projections de [YouGov](#), le Labour obtiendrait 422 sièges (sur 650 sièges au total) contre 140 pour les Conservateurs, ce qui constituerait un record historique pour le Parti travailliste. Son leader, Keir Starmer, pourrait bénéficier

jour ? Le Parti travailliste a défini [cinq missions](#) qui guideraient le futur gouvernement : générer « la croissance durable la plus élevée du G7 », faire de la Grande-Bretagne « une superpuissance en termes d'énergie verte », réformer le système de santé (NHS), diminuer la criminalité et créer des « opportunités pour tous ».

Un plan dénommé « securonomics », qui a pour fondements la stabilité économique, la sécurité nationale et la sécurité des frontières.

Dans un discours important de mars dernier ([annual Mais lecture](#)), Rachel Reeves, la chancelière de l'Échiquier du « gouvernement fantôme » des travaillistes, a longuement détaillé sa vision de l'économie britannique. **Son approche en termes de politique économique repose sur trois impératifs : la stabilité, l'investissement (public et privé) et les réformes.**

#### **D'abord « la stabilité »**

Pour Madame Reeves, la stabilité est le fondement de la croissance. Elle passe d'abord par la solidité et la fiabilité des institutions :

- ✓ La *Bank of England* (BoE) – Le Labour a déclaré son soutien absolu à l'indépendance de la BoE et envisage de maintenir la cible d'inflation inchangée à 2%. Le mandat de la BoE incorporera toutefois un changement : l'introduction de la transition climatique dans la détermination de la politique monétaire.
- ✓ L'*Office for Budget Responsibility* (OBR) – Le Labour envisage la mise en place d'« un nouveau verrou fiscal ». Lorsque le gouvernement opérera des changements significatifs et permanents concernant les dépenses publiques ou les impôts et les taxes, l'OBR sera obligé par la loi de produire des prévisions. C'est déjà le cas en pratique aujourd'hui mais le Labour souhaite renforcer cet usage en l'inscrivant dans la loi. Le Labour souhaite également en finir avec l'habitude de changer les règles budgétaires quand elles deviennent trop difficiles à respecter. L'OBR ne sera plus autorisé à suspendre les règles « qu'en temps de crise économique ». Notons qu'il s'agit là d'une condition assez vague autorisant donc une interprétation large.
- ✓ Afin de réduire les incertitudes concernant la politique budgétaire pour les entreprises et de leur permettre de planifier leurs projets d'investissement, le Labour souhaite qu'il n'y

d'une majorité de 194 sièges à la Chambre des communes, qui dépasserait celle obtenue par Tony Blair lors des élections de 1997.

ait qu'un seul budget par an, à l'automne, que soit publiée dans les six premiers mois « une feuille de route sur la fiscalité des entreprises » couvrant la durée de la législature et plafonner l'impôt sur les sociétés à son taux actuel de 25% – le plus bas du G7 – durant toute la prochaine législature.

### **Le deuxième impératif est l'investissement dans le cadre de partenariats entre l'État et les investisseurs privés**

Reconnaissant que l'investissement public est contraint par les finances de l'État, Madame Reeves a pour objectif de stimuler l'investissement productif privé au travers d'un « partenariat avec l'État ».

Les réformes institutionnelles sont au cœur de ce partenariat stratégique :

- ✓ Création d'un nouveau *British Infrastructure Council* (Conseil Britannique des Infrastructures), constitué de représentants de certains des plus gros fonds d'investissements britanniques et mondiaux et le renforcement sur une base légale du Conseil de la stratégie industrielle (*Industrial Strategy Council*).
- ✓ **Engagement dans la transition verte.** Le Labour souhaite augmenter les investissements publics dans le cadre de son plan de prospérité verte (*Labour's Green Prosperity Plan*). Au cœur de ses ambitions « net zero » se trouve la création de deux nouvelles institutions :
  - Création de « *Great British Energy* » (GBE), une nouvelle société publique dédiée à l'augmentation de la production d'énergies propres (telles que le solaire ou l'éolien), afin d'atteindre l'indépendance énergétique du pays et de garantir que 100% de l'énergie soit propre à l'horizon 2030. GBE aura aussi pour missions de faire économiser 93 milliards de livres aux ménages, de diminuer les factures d'énergie pour de bon et de créer « des milliers d'emplois locaux de qualité ».
  - Création d'un « *National Wealth Fund* » (Fonds patrimonial national) qui va investir dans de nouvelles industries vertes (gigafactories, acier propre, énergies renouvelables, etc.) sur l'ensemble du territoire et en partenariat avec les entreprises privées. Selon les projets actuels, le *National Wealth Fund* sera doté de 8 milliards de livres (fonds publics et privés). Le Parti n'a toutefois pas donné de précisions sur son

financement, s'il s'agira des fonds déjà prévus par le budget d'investissement en capital actuel ou de nouvelles dépenses.

Si le Labour a réaffirmé son engagement à respecter les objectifs *net zero* et son attachement aux industries vertes, il a néanmoins supprimé son plan de 28 milliards de livres par an d'investissement dans les industries propres.

- ✓ **Une réforme des fonds de pension** afin que l'épargne soit davantage investie dans des actifs plus productifs et donc à rendements plus élevés. Pour promouvoir l'innovation, le Labour mettra fin à la pratique des cycles de financement d'un à trois ans pour les principales institutions de R&D, leur substituant des plans budgétaires d'une durée de dix ans.

### **Le troisième pilier : les réformes côté offre**

Ces réformes visent à « libérer la contribution des travailleurs et le potentiel inexploité de l'économie ».

En ce qui concerne les infrastructures, le parti travailliste a des objectifs ambitieux. Il a déclaré envisager « une refonte unique en son genre » des infrastructures d'importance nationale. Les réformes concernent de nombreux domaines clés parmi lesquels le système de planification du logement, les services publics et le marché du travail :

- ✓ **dans le domaine du logement**, réforme du système de planification avec l'introduction d'objectifs locaux obligatoires en matière de logement, le recrutement de « centaines de nouveaux planificateurs pour s'attaquer aux arriérés » et la planification de la prochaine génération de « villes nouvelles » ;
- ✓ davantage de **décentralisation**, en octroyant plus de pouvoirs aux gouvernements régionaux et locaux afin de diminuer les inégalités interrégionales ;
- ✓ d'autres réformes concernent **le marché du travail** visant à augmenter la flexibilité et la sécurité dans le but d'inciter les employés être plus mobiles, ce qui selon le Labour devrait contribuer à améliorer la productivité totale de l'économie. Parmi les réformes envisagées, le Labour souhaite introduire « des garanties des droits de base dès le jour 1 » : protection contre les licenciements injustes, des indemnités salariales en cas de maladie ou de cas de congé parental. Ces réformes seraient

complétées par une interdiction des contrats « zéro heure », par une annulation des changements réalisés depuis 2010 dans la législation sur les syndicats (*the Trade Union Act*), ainsi que par des investissements supplémentaires dans les services publics, notamment ceux de la santé, afin de faire revenir les malades de longue durée qui le souhaitent sur le marché du travail. Dans le but d'augmenter le taux de participation des femmes, plusieurs réformes seront entreprises, notamment une modernisation du système de garde d'enfants, des financements facilités pour la création d'entreprises par des femmes et davantage d'efforts pour réduire les écarts de salaire entre hommes et femmes.

## Brexit : rapprochement et pragmatisme dans les relations avec l'UE

Même si une majorité de Britanniques semble regretter le Brexit<sup>2</sup>, aucun des principaux partis politiques ne souhaite remplacer l'Accord de commerce et de coopération (*Trade and Cooperation Agreement* ou TCA) par un modèle d'intégration plus forte de type union douanière ou participation au marché unique en raison des contraintes que cela impliquerait (impossibilité d'avoir une politique commerciale indépendante, alignement réglementaire, libre circulation des personnes, etc.).

Alors que les milieux des affaires montrent une forte insatisfaction vis-à-vis du Brexit et que de plus en plus de *think tanks* s'efforcent de proposer des solutions de rapprochement avec l'UE afin de lever une partie des contraintes pesant sur les entreprises exportatrices, Keir Starmer a affirmé être contre le retour du Royaume-Uni au sein du marché unique des biens ou dans l'union douanière et contre la libre circulation des personnes. Dans le même temps, il se montre ouvert au dialogue : il s'est officiellement déclaré favorable à « une relation commerciale plus étroite » avec l'UE, jugeant que le TCA est « trop mince » et souhaiterait se saisir de l'opportunité offerte par la prochaine revue obligatoire du TCA<sup>3</sup> pour renégocier l'accord. Son Secrétaire d'État des Affaires étrangères David Lammy avait même l'ambition de revoir le TCA « *page par page, afin de chercher des moyens de supprimer des barrières et améliorer les possibilités pour les entreprises* ». Toutefois, la complexité du processus de renégo-

ciation et le manque de volonté politique de la part de l'UE de rouvrir l'accord semble avoir amené le Labour à repenser sa stratégie.

Des rapports de presse suggèrent que le Labour recherche désormais une voie alternative pour rebâtir sa relation avec l'UE à travers « un nouveau pacte de sécurité et de défense ». Le Labour rechercherait une définition assez large du terme « sécurité » pour arriver à des accords avec l'UE dans des domaines connexes tels que les technologies, l'énergie, la transition climatique, l'immigration, etc. De manière générale, le Labour semble se montrer ouvert au dialogue et plus flexible concernant la notion d'alignement réglementaire ou encore quand il s'agit de céder du terrain à la juridiction de la CEJ.

On n'y est toutefois pas encore et, à court terme, les dispositions concrètes sur lesquelles le Labour envisagerait de travailler avec l'UE sont celles qui permettraient de lever certaines barrières aux échanges de biens et de services : un accord sanitaire et phytosanitaire vétérinaire, une reconnaissance mutuelle des qualifications, des accords de mobilité des jeunes et une participation au programme Erasmus d'échanges d'étudiants.

## La contrainte budgétaire

### *Le Labour hérite d'une situation économique et budgétaire compliquée*

Le prochain gouvernement devra remettre le pays sur le chemin de la croissance après une longue période de stagnation de l'activité et de perte de niveau de vie. Dans une économie vieillissante et soumise à des contraintes dans ses échanges avec l'UE post-Brexit<sup>4</sup>, le Parti travailliste fait de la croissance potentielle et de la productivité sa priorité. Il souhaite augmenter les investissements. Or, la situation budgétaire est compliquée : le déficit et la dette publics sont déjà très élevés (à respectivement 5,9% et 101,3% en 2023 selon les mesures conformes au Traité de Maastricht qui permettent de faire des comparaisons avec les pays de l'UE) et les marges de manœuvre par rapport aux règles budgétaires sont très étroites. Toute dépense supplémentaire devra être financée, mais il y a une forte résistance à la hausse des impôts et des taxes alors même que la population éprouve un grand besoin d'amélioration des services publics.

<sup>2</sup> Selon un [sondage](#) YouGov, environ la moitié des Britanniques (51%) se déclarent favorables à ce que le Royaume-Uni rejoigne l'UE, contre environ un tiers (36%) qui se déclarent contre.

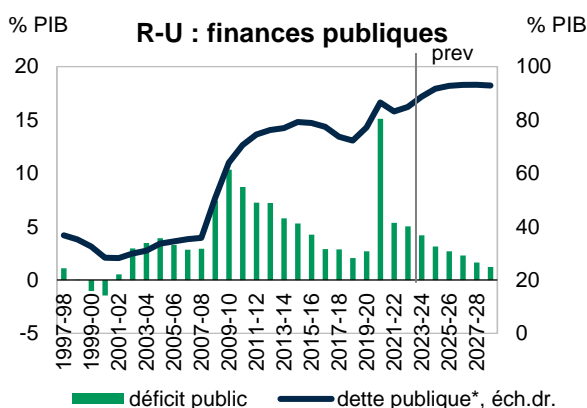
<sup>3</sup> Le traité contient une clause (article 776) stipulant que « les parties examinent conjointement la mise en œuvre de l'accord et les accords complémentaires et toute question connexe cinq ans après l'entrée en vigueur du présent accord et tous les cinq ans par la suite ». Appliqué de manière provisoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier

2021, le TCA est officiellement entré en vigueur le 29 avril 2021 après son approbation par le Conseil et le Parlement européens.

<sup>4</sup> Le TCA a mis fin à la libre circulation de biens, de services, des capitaux et des personnes entre le Royaume-Uni et l'UE. Il a notamment introduit des barrières aux échanges de biens et services. Les échanges de biens doivent faire l'objet de contrôles à la frontière tels que contrôles douaniers, des règles d'origine et des inspections sanitaires et phytosanitaires.

Comme l'a expliqué l'IFS<sup>5</sup>, le prochain gouvernement a trois options devant lui : 1) accepter de mettre en œuvre les baisses des dépenses publiques prévues par le gouvernement actuel, 2) augmenter les impôts au-delà de ce qui est déjà prévu ou 3) emprunter davantage, ce qui impliquerait très certainement une rupture avec la promesse de faire baisser le ratio de dette publique sur PIB (mesurée par la dette publique nette hors BoE) à l'horizon des cinq prochaines années (actuellement 2028-29).

Selon les dernières prévisions de l'OBR de mars dernier, le ratio de dette ne baisserait que la toute dernière année de prévision, à 92,9% du PIB, après avoir atteint 93,2% en 2026-27 et 2027-28. Le gouvernement ne disposerait que d'une marge de 8,9 milliards de livres, soit 0,3% du PIB. Or, ces prévisions sont fondées sur des hypothèses économiques relativement optimistes, ce qui diminue la possibilité de surprises positives côté recettes ou sur le coût du service de la dette, susceptibles de libérer à leur tour des marges pour des hausses de dépenses. L'OBR prévoit une croissance du PIB de 1,85% en moyenne sur la période 2025-2028 (après 0,8% en 2024), une croissance de la productivité horaire de 0,9% par an sur les cinq prochaines années, une inflation inférieure à la cible de 2% à partir du T2-2024 (1,75% en moyenne entre 2025 et 2028) et des anticipations de marché pour le taux directeur plus faibles que celles que l'on connaît actuellement (à 4,2% au T4-2024 et 3,3% à moyen terme). Si le prochain gouvernement souhaite augmenter les dépenses publiques, il faut que l'économie surperforme par rapport aux prévisions de l'OBR, or les risques nous semblent plutôt orientés à la baisse.



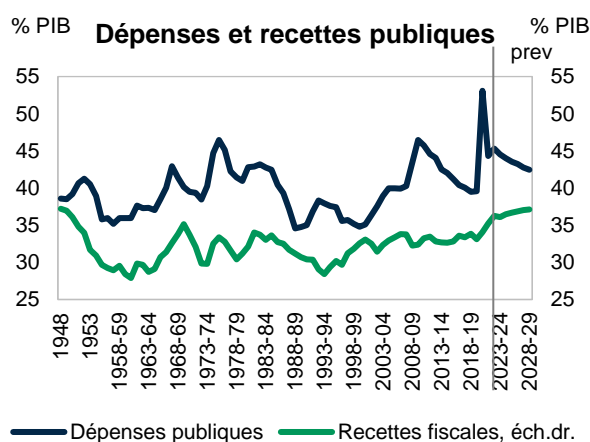
\* dette publique nette hors BoE (PSND ex BoE)  
Source : OBR mars 2024, prévisions OBR

### Règles budgétaires : libérer l'investissement tout en stabilisant le ratio de dette

Reconnaissant cette situation extrêmement contrainte des finances publiques, le Parti travailliste envisage de modifier les règles budgétaires afin de permettre une augmentation de l'investissement public en capital. Toutefois, il s'engage fermement à respecter la discipline budgétaire et assure que la règle principale qui consiste à faire baisser le ratio de dette publique sur PIB d'ici cinq ans sera maintenue. En revanche, la règle supplémentaire du gouvernement actuel qui porte sur le déficit budgétaire total (objectif de le ramener en-dessous de 3% du PIB) serait remplacée par une règle visant le solde budgétaire courant : toute dépense courante supplémentaire devra être financée par des recettes. Cela permettrait au Labour d'augmenter l'investissement public à condition que la dette reste sur une trajectoire baissière à moyen terme.

### Quelles hausses éventuelles d'impôts et de taxes ?

Dans les premiers mois suivant son élection, le Labour va sans doute annoncer quelques hausses des dépenses publiques, aussi bien en capital que courantes. Ces dernières seront financées inévitablement par une hausse des impôts ou des taxes. Toutefois, le Labour, comme le Parti conservateur, ont affirmé maintes fois ne pas envisager de hausses de taxes en plus de ce qui est déjà annoncé. Au cours du week-end passé, Madame Reeves a définitivement écarté toute hausse future des impôts sur le revenu, des contributions sociales (*National Insurance Contributions, NIC*), de la TVA (sauf sur l'éducation dans les écoles privées) et du taux d'impôt principal sur les sociétés.



Source : OBR mars 2024, prévisions OBR

<sup>5</sup> Voir "[Public finances and the 2024 general election](https://www.ifs.org.uk/publications/public-finances-and-the-2024-general-election) | Institute for Fiscal Studies (ifs.org.uk)"

Quelques hausses d'impôts spécifiques ont néanmoins été annoncées :

- ✓ des impôts exceptionnels sur les bénéfices pétroliers et gaziers ;
- ✓ des mesures supplémentaires contre l'évasion fiscale notamment l'élimination des exemptions fiscales qui subsistent pour les contribuables non-résidents ;
- ✓ faire en sorte que les multinationales « paient leur part des impôts » ;
- ✓ une réforme de la fiscalité (TVA) des écoles privées.

Néanmoins, la situation budgétaire actuelle pourrait obliger le Labour à annoncer des hausses d'impôts. Il pourrait par exemple inverser les baisses des NIC décidées ces dernières années par les Conservateurs.

## Conclusion

Le prochain gouvernement va faire face à de nombreux défis : remettre le pays sur le chemin d'une croissance soutenue, stimuler la productivité et l'investissement privé, poursuivre la transition verte, améliorer la qualité des services publics, augmenter les dépenses dans la défense, tout en assurant la soutenabilité des finances de l'État.

L'approche du Labour est prometteuse, fondée sur des concepts nouveaux tels qu'une « stratégie industrielle », les « partenariats avec les entrepri-

ses », la notion d'« État stratège » et, en même temps, se veut réaliste en ce qu'elle reconnaît les limites de l'État et le rôle central du secteur privé en matière d'investissement. Le concept de partenariat public-privé est au cœur de son ambition d'une stratégie industrielle de long terme. La clé du succès résidera dans la capacité du gouvernement à convaincre les investisseurs privés. Et pour cela, le Labour doit encore communiquer sur les détails de sa stratégie. L'enjeu est d'éviter de tomber dans des situations telles que provoquées par le mini-budget de Liz Truss où des dépenses publiques massives ne sont pas financées par des recettes supplémentaires.

Les objectifs du Labour sont suffisamment ambitieux et étendus et on peut douter de leur compatibilité avec les règles budgétaires, notamment la nouvelle règle budgétaire proposée qui lui permettrait d'emprunter uniquement pour financer des investissements supplémentaires. La très probable future chancelière, Rachel Reeves, n'a pas réussi à expliquer comment exactement elle allait concilier les règles budgétaires avec ses objectifs de relance économique. Les promesses de ne pas opérer des hausses de la fiscalité, bien que répétées moult fois, manquent de crédibilité.

À moyen et long termes, si le Labour remplit ses promesses de stabilité, de capacités d'offre accrues et de relations plus étroites avec l'UE, répondant à l'objectif final d'augmentation de la croissance potentielle de l'économie britannique, alors il pourra bénéficier d'une marge de manœuvre plus importante et envisager une politique budgétaire moins restrictive. ■

## Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet

Date	Titre	Thème
03/06/2024	<a href="#">Allemagne – Le risque de délocalisation industrielle est bien réel</a>	Allemagne
31/05/2024	<a href="#">Monde – L'actualité de la semaine</a>	Monde
30/05/2024	<a href="#">Chine : la hausse des droits de douane américains est d'abord un enjeu politique</a>	Asie/USA
29/05/2024	<a href="#">Royaume-Uni – Le taux d'inflation rate la cible en avril mais ce n'est que partie remise</a>	Royaume-Uni
28/05/2024	<a href="#">Allemagne – Début d'année en positif</a>	Allemagne
28/05/2024	<a href="#">France – Le moral des entreprises a-t-il le vent en poupe ?</a>	France
27/05/2024	<a href="#">Replay de la Webconférence – Avenir de l'Europe / Élections européennes : continuité ou rupture ?</a>	Europe, Elections
24/05/2024	<a href="#">Monde – L'actualité de la semaine</a>	Monde
23/05/2024	<a href="#">Royaume-Uni – L'assouplissement du marché du travail se poursuit, et c'est une bonne nouvelle pour la BoE</a>	Royaume-Uni
23/05/2024	<a href="#">La polarisation, la fièvre de la société américaine</a>	États-Unis
22/05/2024	<a href="#">Allemagne – L'industrie en positif au premier trimestre</a>	Allemagne
21/05/2024	<a href="#">France – Un marché du travail étonnamment robuste, enfin une hausse des salaires en termes réels</a>	France
16/05/2024	<a href="#">Monde – L'actualité de la semaine</a>	Monde
16/05/2024	<a href="#">Mais que vient faire l'Azerbaïdjan dans le Pacifique Sud ?</a>	PECO, Asie centrale
14/05/2024	<a href="#">Allemagne – Le gouvernement fédéral face aux défis de l'économie</a>	Allemagne
13/05/2024	<a href="#">Le dollar est toujours le problème des pays d'Asie</a>	Asie
07/05/2024	<a href="#">Zone euro – Les premières estimations de la croissance du PIB au T1 2024 confirment notre scénario de reprise par la consommation</a>	Zone euro
07/05/2024	<a href="#">France – L'inflation cumulée depuis début 2020 reste inférieure de 3,5 points à celle de la zone euro</a>	France
03/05/2024	<a href="#">Monde – L'actualité de la semaine</a>	Monde
30/04/2024	<a href="#">France – Conjoncture – Flash PIB : légère accélération du PIB au T1 2024, à +0,2%, comme prévu</a>	France
30/04/2024	<a href="#">France – Programme de stabilité, un manque de crédibilité et de cohérence, ainsi que des défis</a>	France
29/04/2024	<a href="#">Zone euro – Scénario 2024-2025 : l'attention se déplace de l'inflation vers la croissance</a>	Zone euro
26/04/2024	<a href="#">Monde – L'actualité de la semaine</a>	Monde
25/04/2024	<a href="#">Une intrigante croissance chinoise</a>	Asie
19/04/2024	<a href="#">Monde – L'actualité de la semaine</a>	Monde
17/04/2024	<a href="#">Hong Kong – Un pas de plus vers la Chine</a>	Asie
17/04/2024	<a href="#">Fintech Outlook   Premier trimestre 2024 – À la croisée des chemins</a>	Fintech
16/04/2024	<a href="#">Italie – Scénario 2024-2025 : 2024, alea jacta est</a>	Italie
16/04/2024	<a href="#">Royaume-Uni – Scénario 2024-2025 : début d'un cycle de croissance molle</a>	Royaume-Uni
16/04/2024	<a href="#">France – Une moindre hausse du taux d'intérêt moyen sur la dette des entreprises qu'en zone euro</a>	France
12/04/2024	<a href="#">Monde – L'actualité de la semaine</a>	Monde
11/04/2024	<a href="#">Espagne – Les prix de l'immobilier résistent en 2023</a>	Zone euro
11/04/2024	<a href="#">France – Scénario 2024-2025 : la reprise à l'horizon</a>	France
10/04/2024	<a href="#">Royaume-Uni – Le marché immobilier voit le bout du tunnel</a>	Royaume-Uni

### Crédit Agricole S.A. — Études Économiques Groupe

12 place des Etats-Unis – 92127 Montrouge Cedex

**Directeur de la Publication** : Isabelle Job-Bazille - **Rédacteur en chef** : Armelle Sarda

**Documentation** : Elisabeth Serreau – **Statistiques** : DataLab ECO

**Secrétariat de rédaction** : Véronique Champion

Contact : [publication.eco@credit-agricole-sa.fr](mailto:publication.eco@credit-agricole-sa.fr)

Consultez et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :

**Internet** : <http://etudes-economiques.credit-agricole.com>

**iPad** : application **Études ECO** disponible sur l'App store

**Android** : application **Études ECO** disponible sur Google Play

*Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.*